

Publié le 10/06/2024 à 15:48



Instructeur urbaniste Gestion des autorisations et suivi de projets d'aménagement H/F

COMMUNE DE COUBLEVIE

Référence de l'offre : MDE-240610-2241

DESCRIPTION DU POSTE :

Grade : rédacteur

Catégorie B

Date d'arrivée dans le poste : 01/10/2024

Sous la responsabilité du chef ou cheffe de service urbanisme et aménagement du territoire, l'instructeur des autorisations d'urbanisme intervient dans les domaines suivants :

- Analyse et instruction des demandes d'urbanisme
- Suivi administratif
- Projets d'aménagement

es principales et activités :

Instruction des autorisations d'urbanisme

- Accueil physique et téléphonique du public pour les questions relatives à l'urbanisme et au suivi des dossiers
- Participer aux réunions d'équipe et aux réunions d'instruction avec les élus référents
- Instruire les demandes d'autorisation (PC, PA, DP, CU, AT ERP) au titre du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme en vigueur



- Lancer les consultations et synthétiser les avis des experts
- Rédiger les courriers, les rapports d'instruction ADS circonstanciés, les décisions administratives,
- Assurer le suivi des DOC et des DAACT ;
- Procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec le soutien de la Police Municipale;

Suivi administratif

- Gérer les réclamations et les contentieux
- Suivre les infractions
- Mettre en place des tableaux de bord et de suivi d'activités (ex : transmission des données statistiques aux services de l'État, tableaux internes...)
- Établir une veille juridique sur les domaines d'intervention du service
- Élaborer et mettre à jour des documents de communication (brèves...) de façon ponctuelle
- Gérer le classement et l'archivage des documents

Projet d'aménagement

- Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des projets d'aménagement : mobilités douces, cœur de village, route de Grenoble.
- Contribuer à la révision du Plan Local d'Urbanisme
- Contribuer à l'étude urbaine du cœur de village : conseil réglementaire lié aux projets communaux

Positionnement hiérarchique

Chef(fe) de service urbanisme et aménagement du territoire - Directeur Général des Services – Maire – Adjoint délégué à l'urbanisme

Missions définies en concertation avec les élus référents au service ; évaluation administrative par le/la chef(e) de service.

Compétences théoriques et savoir-faire :

Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement,

Connaissance du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, du code de l'environnement, du code civil

Maîtrise de l'outil informatique bureautique (Word, Excel, office 365, Qgis)

Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans



Rigueur, sens de l'organisation,

Compétences « savoir être »

Sens de l'écoute

Savoir rendre compte de son activité

Sens du travail en équipe

Esprit d'initiative et autonomie, capacité d'adaptation

Qualités relationnelles (collègues – élus – administrés...)

Rigueur dans l'exécution des consignes

Savoir être force de proposition et d'alerte

Sens du service public,

Moyens mis à disposition

Bureau, poste informatique, téléphone fixe, copieur.

Logiciels métier

Conditions et contraintes d'exercice

Poste à temps complet

IFSE de catégorie B2 + CIA + COS + APPV

Permis B

Assurer ponctuellement d'autres activités logistiques et techniques en lien avec le fonctionnement de la commune dans le cadre du service public.

NATURE DU CONTRAT

- Nature du contrat : CDD ou contractuel
- Durée : 36 mois
- Temps de travail : Temps plein (36)
- Salaire brut : selon profil
- Lieu de poste : COUBLEVIE - 38500



Avantages :

-

MODALITÉ DE CANDIDATURE :

Postulez en ligne depuis la page OFFRES D'EMPLOI du site de la Maison de l'Emploi :

>> CLIQUEZ ICI POUR POSTULER EN LIGNE <<

Besoin d'aide pour postuler ? Contactez votre conseiller au 04 76 93 17 18.

